

## Enfance

### École

L'école, l'ALSH, l'APE, essaient de tout mettre en œuvre pour préserver nos jeunes en proposant des activités respectant le protocole sanitaire.

Avant les vacances de fin d'année, un goûter a été organisé à l'école pour fêter l'arrivée d'Olenzero.

**Le carnaval a bien eu lieu, mais à l'école!** Tous les élèves et des institutrices sont arrivés déguisés et ont partagé un bon goûter. Les rois ont été tirés parmi les princesses, les lapins, spiderman, Harry Potter...

**San Panzar a, tout de même, fini sur le bûcher** entouré des jeunes de l'ALSH mais toujours en 2 groupes distincts (3-6 ans et 6-12 ans), respect du protocole oblige!

Pour les vacances de printemps, les équipes de l'ALSH ont su, encore une fois, s'adapter à la situation en proposant tous les après-midi des animations en visioconférence.

Mais il ne vous a pas échappé que fin mars nos enfants ont été cas contact... Malgré toute l'énergie déployée pour faire respecter le protocole à la lettre, on ne peut malheureusement pas savoir si un enfant est porteur sain asymptomatique du virus. Il est donc important de rappeler qu'en cas de doute, il faut absolument s'isoler et se faire dépister pour le bien de tous.



### Crèche

C'est une crèche labellisée en langue basque qui peut, dorénavant accueillir **jusqu'à 24 enfants** de 0 à 3 ans. La commission solidarité s'est réunie mi-décembre pour décider de l'intégration de 3 nouveaux bébés pour janvier.

Une équipe de 8 professionnels de la Petite Enfance (Puéricultrice, Éducatrice jeunes enfants, Auxiliaires) y exerce avec passion leur métier et assure le succès de la crèche Ttipittoak.

C'est ainsi qu'à chaque rentrée de septembre, la liste des pré-inscriptions étant de plus en plus longue, nous ne pouvons, malheureusement, pas accueillir tous les bébés d'Ahetze.

## Les travaux intérieurs de l'église sont sur le point de se terminer

**Au mois de mai, vous allez pouvoir apprécier le formidable travail qui a été réalisé à l'intérieur de l'église St Martin. Les offices pourront donc être célébrés, même si notre église gardera ses échafaudages extérieurs pour la suite de la rénovation.**

Isabelle Joly, architecte en charge de cette rénovation, nous a fait voyager dans le temps avec son étude archéologique du bâti.

En effet, il faut savoir que notre église était plus petite dans son état originel. Le temps passant, et le nombre de fidèles augmentant, elle a été remaniée et surtout rallongée.

À ce jour, il reste encore la façade extérieure à rénover et installer la chambre des cloches, dès réception au mois de juin, du bois de douglas, qui est un résineux qui grise naturellement dans le temps, qui ne demande pas d'entretien et qui ne perdra pas de tanin comme le chêne.



## Portrait

### Le roi de la galette est un Ahezta!

Eric Petit est pâtissier depuis 34 ans. Une passion qui s'est transmise de père en fils. Après avoir travaillé avec son père dans la région Parisienne, il est arrivé à Ahetze il y a 15 ans. Depuis, il met son savoir-faire au sein de la boulangerie la Licorne à Bidart, où il est responsable du pôle viennoiseries.

Il est heureux d'avoir remporté le concours de la galette régionale et ce, grâce à sa galette prestige qu'il a présentée lors du concours départemental, au mois de décembre, puis régional le 4 janvier.

Le saviez-vous ? Lors de ces concours, les participants sont notés sur 80 points selon 4 critères: le feuilleté, la décoration, le goût avec son équilibre et la taille qui devra être de 30 cm de diamètre exactement.

Pour présenter une recette unique et originale au concours départemental, Eric Petit a dû réaliser de nombreux essais lors de ces jours de repos. Il a également reçu l'aide d'un de ses responsables, M. Didier Chouet, Meilleur ouvrier de France, qui l'a coaché, lui a transmis des techniques et de la fraîcheur dans son travail pour arriver à cette recette au goût irrésistible.

Il a surtout travaillé la garniture en voulant apporter de la nouveauté avec du craquant.



C'est pourquoi, il a présenté une garniture constituée d'amandes entières concassées à la main.

Aujourd'hui, il dédie sa victoire à son père, qui lui a transmis sa passion et son savoir-faire.

Malheureusement, il ne pourra pas se représenter l'année prochaine, car il fera partie du jury. Il a tout de même hâte de présenter sa prochaine galette dans 2 ans. Bien sûr, nous comptons sur sa participation afin qu'une fois de plus, il ravive nos papilles.

Encore toutes nos félicitations à Eric Petit qui est le premier participant du 64 à gagner ce concours régional et, qui plus, est un Ahezta!

## Vaccinodrome à Ahetze

Une première demi journée de vaccination a eu lieu le 25 mars 2021 à Kultur Xokoa par le D<sup>r</sup> Lorioux grâce au D<sup>r</sup> Daragnes du centre de vaccination de Saint-Jean-de-Luz piloté par l'ARS, dans le cadre du dispositif « Aller Vers ». Une centaine de patients de + 75 ans ont reçu la 1<sup>re</sup> dose de Pfizer et on continue à vacciner dorénavant à partir de 60 ans tous les jeudis après-midi pour une cinquantaine de patients. Il faut souligner une bonne collaboration des médecins du village D<sup>r</sup> Lorioux et D<sup>r</sup> Henry qui a permis à leurs patientèles de bénéficier d'une vaccination de qualité et à proximité.

Vous pouvez vous inscrire le lundi auprès de la Mairie d'Ahetze pour vous faire vacciner le Jeudi avec Pfizer. Des créneaux sont ouverts jusqu'à fin mai 2021 et certainement plus tard...



## Le Syndicat Bil Ta Garbi, partenaire de votre jardin zéro déchet

Afin de limiter l'apport de déchets vert en déchetterie (1<sup>re</sup> source quantitative d'apport en déchetterie), un bon de réduction de 50 € est valable pour une prestation de broyage, l'achat ou la location d'un broyeur, un contrat de tonte sans ramassage mulching, l'achat d'une tondeuse mulching ou d'un kit mulching adaptable.

**Pour bénéficier du bon de réduction de 50 € pour l'opération « Jardin Zéro Déchet » vous avez 3 étapes à effectuer:**

1/ Vous adressez votre demande via le formulaire en ligne du site Bilta Garbi.

2/ Après vérification par le Syndicat que votre demande est conforme aux conditions, vous recevrez un mail indiquant que la demande est acceptée et qu'un bon de réduction vous sera envoyé par courrier dès lors que vous aurez transmis copies d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

3/ Muni de votre bon de réduction vous faites appel à un professionnel partenaire de l'opération que vous aurez choisi. Un professionnel partenaire de l'opération est une entreprise conventionnée par le Syndicat.

## Parole de l'opposition

Depuis plus d'une décennie maintenant, notre village, situé en 2<sup>e</sup> ceinture de la côte, est en proie à une urbanisation entraînant de plus de plus de « bétonisation ». Le manque de foncier oblige les promoteurs soit à pratiquer l'achat/démolition de bâtisses au patrimoine architectural faisant l'histoire de notre pays, soit à mener des projets favorisant l'étalement urbain.

La démographie augmentant, un juste équilibre doit être trouvé. Pour certains, Ahetze doit devenir la soupape foncière de la côte. Pour d'autres, l'équilibre fragile doit être conservé et un chemin différent doit être rapidement pris.

Le plan local d'urbanisme (PLU), adopté en 2019 par cette majorité municipale, décide de l'avenir de notre village. Il a décidé de la poursuite d'une urbanisation à un rythme constant et élevé, afin d'amener Ahetze à environ 3000 habitants d'ici quelques années. C'est ce choix de politique d'urbanisation de la majorité en place que nous avions dénoncé lors de l'enquête publique.

Le mois dernier, à la suite d'une conférence de presse organisée sur place, le site remarquable LARRE LUZEA, a fait l'objet de nombreuses agitations sur les réseaux sociaux, articles de presse, droits de réponses. En effet, un projet porté par un promoteur a fait l'objet d'une demande de permis de construire, ayant reçu un avis défavorable par la commission droit des sols et par la CDPENAF, afin de réaliser un projet surdimensionné d'appartements de haut standing dans le corps de ferme et ses annexes. Rappelons que le PLU autorise le changement de destination de cette ferme et l'installation d'une zone artisanale sur le foncier agricole.

Larre Luzea est une ferme, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, située au nord d'Ahetze, très peu entretenue par son propriétaire ces 30 dernières années. Elle est maintenant inhabitée depuis presque 10 ans car insalubre. Rappelons que ce même propriétaire

avait déjà vendu des terrains constructibles à un promoteur immobilier sur Ahetze (Gaintipinea) ayant entraîné la démolition d'une ferme, elle aussi datant de la même époque.

La ferme Larre Luzea est équipée de plusieurs hangars pour bétail et d'une salle de traite, elle est entourée de plusieurs hectares de terres agricoles et fait l'objet d'un bail rural pour un agriculteur d'Ahetze en activité depuis plus de 30 ans. Actuellement, le fils du fermier réalise des études agricoles laissant présager une transmission, élément clef pour que l'agriculture sur Ahetze soit encore vivante et puisse se développer.

Cependant, cette exploitation est menacée par deux projets:

Celui d'une zone artisanale prévue sur plus de 3 hectares qui viendra artificialiser des sols actuellement exploités en agricole, et qui par conséquent entraînerait des risques de pollution de l'eau du bassin-versant de l'Uhabia.

Le changement de destination possible du corps de ferme motivant le propriétaire à reverser son bien dans le milieu spéculatif immobilier. Or dans ce cas-là le PLU en vigueur d'Ahetze ne prévoit aucune mixité sociale dans cette zone, ouvrant ainsi la porte à des projets « hors-sol » et ne répondant aucunement aux besoins du moment. D'autres projets de réhabilitation de la ferme pourront, sans aucune clause anti spéculative, en faire des appartements dits de « haut standing » sous-entendant ainsi des logements inaccessibles aux familles moyennes de notre territoire. De fait de tels projets viendront mécaniquement encourager une inflation des prix dans le secteur.

Le sujet est brûlant. Des actions administratives et juridiques restent possibles afin d'envisager une autre issue pour le secteur de LARRE LUZEA. La Communauté d'Agglomération Pays Basque travaille actuellement à l'application d'un Plan

Climat qui devra être intégré à tous les plans d'Urbanisme, PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLH (Plan Local de l'Habitat). Ce Plan Climat prône la sauvegarde des terres agricoles et des espaces naturels pour deux raisons: la première car les terres non-artificialisées stockent le carbone et luttent ainsi contre le réchauffement climatique, lutte qui doit être prise à bras-le-corps dès maintenant. La deuxième, car le Pays Basque doit se doter d'une autonomie alimentaire. Des initiatives intéressantes, innovantes, créant du lien ont lieu dans d'autres communes du Pays Basque. Un appel à projet pour l'installation d'un maraîchage biologique ou la réhabilitation d'une ferme portée par des mairies en sont des exemples.

Nous sommes déjà sensibilisés aux circuits courts, à consommer local, mais encore faut-il que les agriculteurs aient des terres pour s'installer. Ahetzen salue les actions de Lurzaindia pour la préservation des terres agricoles qui sont régulièrement sacrifiées.

Le site remarquable de Larre Luzea est sujet à bon nombre de problématiques: maintien de l'activité agricole sur la bande rétro littorale de la côte basque, transmission d'exploitation, préservation des espaces agricoles, conservation du patrimoine architectural labourdin et lutte contre la spéculation immobilière. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des Ahezta à être vigilants et à se mobiliser afin qu'une vocation exclusivement agricole soit maintenue pour Larre Luzea.

Le groupe « AHETZEN »  
Vos élu(e) s Gaëlle CHARGOIS –  
Ramuntxo LABAT-ARAMENDY –  
Santiago CAPENDEGUY – www.ahetzen.eus



**AHETZEKO BERRIAK**  
Bulletin municipal d'information  
Avril 2021 - N° 45

**Directeur de la publication :**  
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze  
**Service Communication :**  
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze  
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25  
Mail : mairie@ahetze.fr - Site : www.ahetze.fr

**Impression :** GROUPE LE NOUVELR "Pays Basque" (2021001001 LV)  
**Tirage :** 1 100 ex - Dépôt légal à parution

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



# AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

AVRIL 2021 ■ N° 45

## Édito

« On finira bien par en sortir... mais on ne sait pas vraiment quand! »

En introduction de cet éditto et en vous priant d'excuser la forme quelque peu cavalière de cette expression, je souhaiterais avant tout signifier que rien ne peut résister à une vision optimiste et enthousiaste de notre avenir... Il le faut bien... nous ne pouvons, nous ne devons, nous contenter du contexte toujours plus anxiogène que nous proposent les médias... Après le virus et ses variants, l'annonce de crises toujours plus graves les unes que les autres, les confinements déconfinements et couvre-feux multiples ne nous aident pas vraiment... pourtant, nous sommes aussi en mesure de nous réapproprier un environnement que nous sommes libres d'apprécier à sa juste valeur... parce que nous en sommes aussi partie intégrante, que nous pouvons, devons rendre plus durable, soutenable et solidaire. L'échelon de proximité, le voisinage, la commune en sont les premiers espaces d'actions concrètes et quotidiennes... il est assez simple de s'y inscrire et d'y agir... la bienveillance et le respect ne sont pas que des valeurs... elles sont aussi des vertus qui facilitent, modifient et relativisent nos doutes, nos difficultés et les solutions pour y faire face. Notre village n'est pas épargné mais il dispose de relais et d'énergies que nous savons collectivement cultiver...

Gardons confiance et espoir... nous sommes acteurs des solutions que nous trouvons et mettons en place! Ce numéro de votre Ahetzeko berriak en est une nouvelle illustration!



« Aterako gira... baina ez dakigu noiz! »

Editorial honen hasteko forma zakarra barkatuko didazue agian, baina lehenik eta behin, erran nahi nuke deusik ezin diola iharduki gure etorkizunaren ikuspegi baikor eta gogotsuari...

Alta, hola jokatu behar da... ezin dugu, ez gira hedabideek proposatzen diguten testuinguru arranguratsuz kontentatzen ahal... Birusa eta bere aldamenen ondotik, batak besteak baino larragoak diren krisiei buruzko jakinarazten ondotik, konfinamendu deskonfinamendu, eta beste hainbesteko etxeratze aginduek ez gaituzte zinez laguntzen... alta bada, gai gira gure inguruneaz jabetzeko eta honek eskaintzen digun balio zuzenean estimatzeko... honetan parte hartzaile baikira, iraunkoragoa, sustengarriagoa eta solidarioagoa bihurtu nahi eta behar baitugu.

Hurbiltasunaren maila, auzokoa, herrikoa, eguneroko ekintza konkretuen lehenbiziko eremuak dira... aski errega da hauetaz sartzeari eta hauetaz baliatzea... borondate ona eta errespetua ez dira balio batzuk baizik... gure dudak, gure zailtasunak dituzten dituzten bertuteak dira, eta buru egiteko aterabideak aurkitzen laguntzen gaituzte.

Gure herria ez da gupidetsia, baina, kolektiboki landuak direla dakizkigun bitartekariak eta energiak esku dauzkate...

Konfiantza eta itxaropena begira ditzagun... aurkitzen eta lekuan ematen ditugun aterabideetaz aktore gira! Ahetzeko Berriak zenbaki berri honek ez du besterik frogatzen!

Philippe Elissalde  
Maire d'Ahetze

## Transports en commun

Ligne 51  
St Jean de Luz ⇄ Ahetze ⇄ Biarritz gare  
Renseignements : www.txltxak.fr

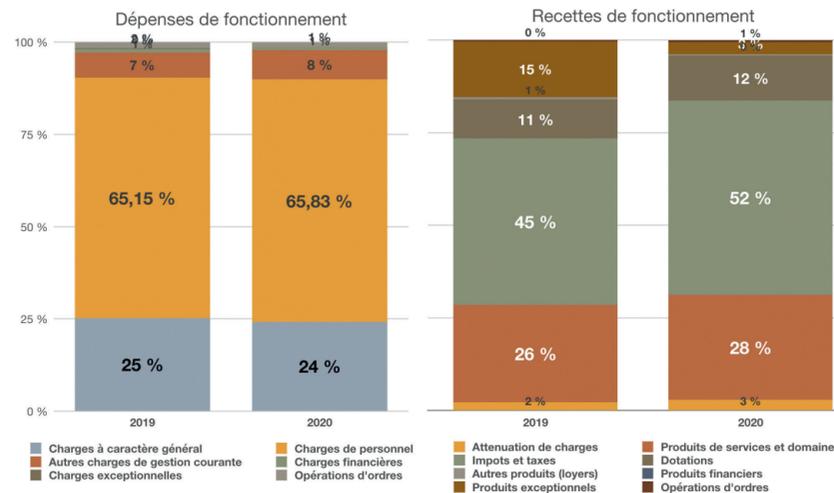
## Les budgets municipaux

Les budgets ont été votés lors du conseil municipal du 13 mars dernier.

### Les comptes administratifs 2020 de notre commune (budget principal)

Ils reflètent les réalisations (en dépenses et recettes) pour 2020. Ils sont établis en « miroir » avec les comptes de gestion tenus par le Trésor public au centime près. Ils sont comparés, dans l'analyse, avec la strate 2000-3500 Habitants, rédigée par l'INSEE.

#### LE BUDGET FONCTIONNEMENT

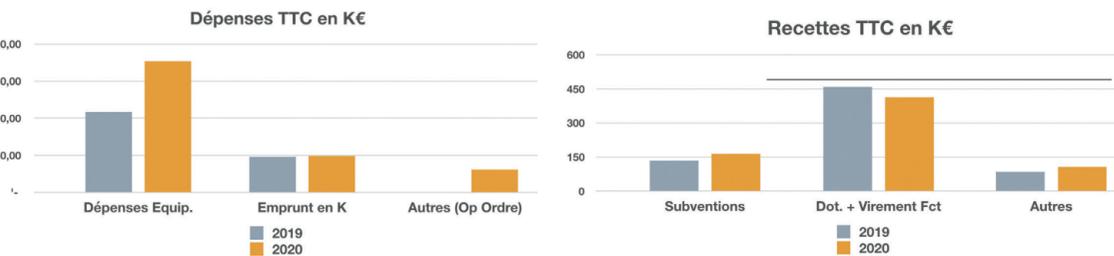


Le ratio « Dépenses réelles de fonctionnement / Population » s'élève à 618 €/hab. La moyenne de la strate est estimée à 725 €/hab.

Le ratio « Recettes réelles de fonctionnement en mouvements réels / Population » s'élève pour l'année 2020 à 734 €/hab. La moyenne de la strate est estimée à 901 €/hab. Le ratio « Produits des impositions directes / Population » s'élève à 308 €/hab. La moyenne de la strate est estimée à 404 €/hab.

Le budget réalisé fait apparaître un excédent 2020 de 248 153 €, soit un excédent cumulé de 862 099 €.

#### LE BUDGET INVESTISSEMENT



Les dépenses d'équipement représentent 531 568 € sur l'exercice 2020. Cette enveloppe recouvre notamment les opérations suivantes :

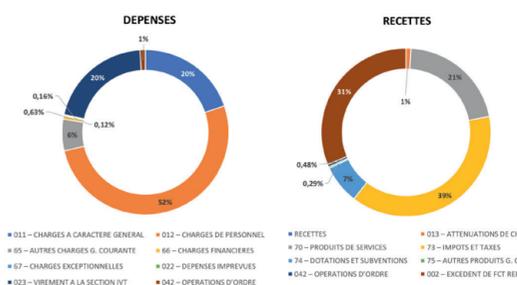
- ✓ 1<sup>re</sup> tranche des travaux de restauration de l'Église Saint-Martin,
- ✓ réfection de la toiture de Kultur Xokoa,
- ✓ travaux d'aménagement du trottoir chemin Larre Luzea,
- ✓ travaux sur l'éclairage public,
- ✓ fin du paiement des travaux de l'école primaire,
- ✓ achat de la maison Bomassi attenante à la mairie,
- ✓ fin des travaux de réfection des voiries communales engagés en 2019.

Les subventions ont augmenté de 21 % entre 2019 et 2020, et correspondent aux subventions accordées pour les projets d'investissement réalisés en 2018 et 2019, ainsi qu'une partie des subventions accordées pour la 1<sup>re</sup> tranche des travaux de l'Église. Le reste des investissements étant principalement financé par la capitalisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement cumulé suite à l'exercice 2019, la récupération de la TVA sur les investissements réalisés en 2019, la taxe d'aménagement et les dons de l'Église.

### 2021 : un budget ambitieux et raisonné

Cette année 2021 sera une année charnière de préparation d'un programme pluriannuel d'investissements. Il a été pensé et bâti à fiscalité constante.

#### BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2021



Augmentation de 2,3 % du budget établi pour la section de fonctionnement par rapport à l'année 2020

#### LES INVESTISSEMENTS EN 2021

Investissement sur la mairie 9 280 €

- ✓ mise aux normes électriques
- ✓ Refonte du site internet de la commune
- ✓ Achat d'une élagueuse à perche pour les services techniques

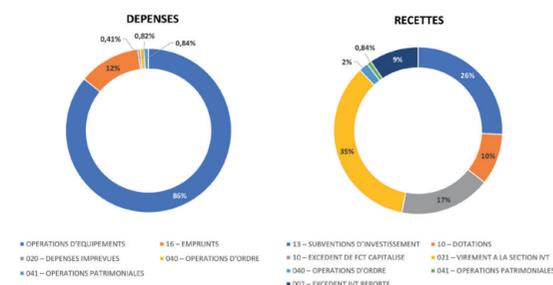
Bâtiments communaux pour un montant de 14 901 €

- ✓ Frais d'étude technique du Pôle Enfance (étude faite en septembre 2020 mais payable en 2021)
- ✓ Pose d'une clôture à Kultur Xokoa

Voirie pour un budget de 55 229 €

- ✓ Fin du paiement de l'aménagement du trottoir chemin Larre Luzea
- ✓ Étude de faisabilité des trottoirs et suite des études relatives à la création de voies douces en 2021 (MOE et études topographiques) (route de Bidart, route de saint Pée sur nivelle et route de st jean de Luz)
- ✓ Réalisation de chicanes chemin Agerrea
- ✓ Diverses réfections de voirie
- ✓ Fontaine du City Stade et fermeture de l'accès aux véhicules du parcours CRAPA

#### BUDGET PRÉVISIONNEL INVESTISSEMENT 2021



Baisse de 6,4 % du budget établi pour la section d'investissement.

Investissement église 369 962 € :

- ✓ Fin des travaux prévus au budget en tranche 1 et réalisés en tranche 2 avec un reste à réaliser de 499 62 €
- ✓ 2<sup>e</sup> tranche des travaux de l'église : façade, chambre des cloches... Attention, lors de la protection des objets, nous avons mis de côté, 2 anges que nous devons restaurer dans le futur avant de les remettre en place au sein de notre église.

Pôle enfance pour un budget de 131 000 € :

- ✓ système de climatisation, ventilation et chauffage (CVC)
- ✓ Réfection et mises aux normes des toilettes de l'école primaire
- ✓ Installation d'un système d'alarme pour l'école
- ✓ Remplacement de la machine à laver de l'ALSH

Aménagement du bourg pour un montant de 453 000 € :

provision pour projet à venir.

Mais aussi :

- ✓ Remplacement des illuminations de Noël
- ✓ Création d'une ludothèque : achat de mobilier et fond de jeux
- ✓ Achat d'un terrain pour extension du cimetière actuel

## Développer les partenariats institutionnels et économiques

Ahetze fait partie des 158 communes de l'agglomération du Pays Basque.

Monsieur le Maire, Philippe Elissalde est élu au Conseil Communautaire de l'agglomération Pays Basque, et sa 2<sup>e</sup> adjointe Odette Aldalorra peut le suppléer.

Au Pôle Sud Pays Basque de l'Agglomération, il existe diverses commissions thématiques ou des élus de notre village sont actifs. Ainsi, Philippe Elissalde est référent à la « **Commission Collecte et Valorisation des déchets** ». Odette Aldalorra participe au « **Centre Intercommunal d'Action Sociale** », Ramuntxo Goyhetche à la « **Aménagement du Territoire** », Joel DI Fabio aux « **Finances** »

et aux « **Usages Numériques** » et Gaelle Charcois a la « **Transition Écologique et Énergétique** ».

Concernant les syndicats :

Notre maire, Philippe Elissalde, reste vice-président du syndicat mixte Bil Ta Garbi pour le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ramuntxo Goyhetche a été, quant à lui, désigné comme membre au Syndicat du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), qui réunit la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Communauté de communes du Seignaux, soit 166 communes représentant plus de 330 000 habitants.

## La fibre arrive

La Fibre optique est en cours de déploiement sur notre Commune

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique très fin qui conduit de la lumière et qui a très peu de pertes de débit par rapport à son cousin, l'ADSL.

De nos jours, nous avons de plus en plus besoin d'utiliser internet dans notre quotidien. Télétravail, téléconsultations, jeux en ligne, visioconférences... Elle va nous permettre un confort d'utilisation.

### Focus sur Ahetze

Nous sommes reliés du Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé près du stade à Arbonne. Il alimente des Sous répartiteurs Optiques (SRO) qui, à leur tour, vont alimenter les Points de Branchements Optiques (PBO) qui se situent soit en souterrain, soit en aérien sur un poteau proche de chez vous, soit dans les parties communes de votre immeuble.

Lorsque vous souscrivez à une offre fibre, un technicien interviendra chez vous pour vous relier au réseau fibre. Il tirera un câble

### L'ARRIVÉE DE LA FIBRE NOUS INVITE À VOUS PROPOSER DES ATELIERS DE DÉCOUVERTE DES OUTILS ET DES USAGES NUMÉRIQUES

Ces ateliers organisés avec La Fibre64 auront lieu à Kultur Xokoa les 6, 13, 20 et 27 septembre 2021 pour 2 groupes de 6 personnes. Ils sont ouverts à tous ! Alors, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Mairie d'Ahetze.

Le 1<sup>er</sup> objectif est de découvrir et de devenir plus autonome dans l'utilisation des outils numériques. Ces ateliers de 2h30 s'adressent à toutes les personnes curieuses et désireuses de s'approprier le monde numérique. Les groupes du matin et de l'après-midi seront constitués par le médiateur numérique de La Fibre64, Fabien Devilliers, afin de regrouper les personnes de niveau équivalent. Vaut-il mieux avoir un ordinateur ou une tablette ? Un disque dur ou une clef USB ? Qu'est-ce que le cloud ?

À ce jour, les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui proposent des abonnements Fibre sont Orange et SFR, à terme tous les opérateurs pourront proposer leurs offres.

Pour votre information, un abonnement fibre coûte, en moyenne, quelques euros de plus que l'ADSL. À date, nous ne sommes pas obligés d'y souscrire, mais l'avenir tend à remplacer le réseau cuivre.

du PBO le plus proche à votre logement et installera une prise optique sur laquelle vous brancherez votre Box. Le raccordement durera maximum une demi-journée.

Pour savoir l'éligibilité de votre adresse vous pouvez consulter le site <http://thd64.fr> ou les sites des FAI.

À date, une partie de la Commune est déjà éligible à la Fibre optique, les travaux de déploiement vont se poursuivre tout au long de l'année.

Ces questions pourront être abordées. La question de la sécurité sera également au programme, pour apprendre à se protéger et à trouver des parades aux tentatives d'escroquerie en ligne.

Le 2<sup>e</sup> objectif est aussi de montrer que l'informatique n'est pas rébarbative, mais qu'elle peut être créative et divertissante. Le numérique peut être quelque chose qui nous rassemble physiquement. Du matériel sera mis à disposition, mais chacun peut venir avec son propre équipement. Le port du masque sera obligatoire et toutes les mesures sanitaires nécessaires seront mises en place.

Si vous êtes en difficulté avec l'outil informatique, n'hésitez pas à vous manifester. Cette animation est entièrement gratuite.

## Anticiper et maîtriser les évolutions démographiques

### Impôt sur les résidences secondaires

La majoration de la taxe sur les résidences secondaires a été votée, lors du conseil municipal du 24 février, à 60 % ce qui est le maximum légal...

### Locations estivales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, sur vingt-quatre communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les conditions de mise en location des meublés de tourisme et de chambres d'hôte ou chez l'habitant ont changé.

La mairie d'Ahetze souhaite vous informer sur les démarches à réaliser et faire un rappel sur les règles de bonne conduite qui s'imposent aux locataires.

En tant que loueur vous devez :

- ✓ Créez un compte sur <https://taxedesejour.communauté-pays-basque.fr> afin d'obtenir votre numéro d'enregistrement. Celui-ci devra être indiqué sur chacune de vos annonces de mise en location.
- ✓ Déclarez et payez la taxe de séjour sur le site internet indiqué ci-dessus.

Il existe différents cas de figure de location, certains nécessitent de faire une demande d'autorisation de changement d'usage de

votre bien via le site internet de la communauté d'agglomération du Pays Basque : <https://www.communauté-paysbasque.fr>

Pour toutes questions concernant la taxe de séjour, vous pouvez contacter l'office de Tourisme Pays Basque : [taxedesejour@otpays-basque.com](mailto:taxedesejour@otpays-basque.com), par téléphone 05 59 26 03 16.

- ✓ Pour les résidences principales : location limitée à 120 jours par an.
- ✓ Pour les résidences secondaires : location possible plus de 120 jours par an mais vous avez l'obligation de faire une demande d'autorisation temporaire préalable de changement d'usage.
- ✓ Pour les locations de chambre chez l'habitant : si location plus de 120 jours par an, vous avez l'obligation de faire une demande d'autorisation temporaire préalable de changement d'usage.
- ✓ Pour les chambres d'hôtes : déclaration de votre activité en mairie avec le Cerfa N° 13566\*03.

De plus, pour éviter les différents troubles, tapages nocturnes et plaintes que nous avons eues à gérer par le passé, nous demandons aux loueurs de rappeler à leurs locataires qu'en période de vacances les règles de bon voisinage, de savoir-vivre et de citoyenneté s'appliquent toujours, que l'on soit dans une maison ou un appartement. Le respect de ces règles au quotidien garantit la tranquillité et le cadre de vie de tous.



### AUTOUR DE CINQ THÈMES POUR ABORDER CINQ DOMAINES DE COMPÉTENCES



DÉCOUVRIR

On observe et on agit, on découvre le numérique comme on s'exalte devant une pluie d'étoiles filantes ou une nouvelle planète. Et, on devient plus que de simples observateurs : des découvreurs, des expérimentateurs, des aventuriers du numérique...



NAVIGUER

Un voyage à la conquête du Web composé de plusieurs échelles pour explorer différentes dimension de la navigation sur internet : de l'utilisation d'un navigateur à l'information 2.0 en passant par des raccourcis même, parfois ;).



RÉALISER

Laisser sa trace sur le Net, écrire, consulter, faire des démarches, trouver un job, c'est ça aussi le numérique.



SÉCURISER

On attache sa ceinture au départ de cette nouvelle odysée numérique. On sécurise ses données, on crée des mots de passe ultra-sécurisés... Bref, on devient de véritables gardiens du numérique !



COLLABORER

Un premier atterrissage sur la planète arabase et une exploration poussée de ses spécificités. Du mail, des réseaux sociaux, de la collaboration à l'ère du numérique pour interagir en citoyen éclairé.